



Lycée Charles de Gaulle
102 rue Lavoisier
93110 Rosny-Sous-Bois
Tél : 01.48.94.30.62
Mail : ce.0932031c@ac-creteil.fr

Rosny sous-bois, le mardi 19 février 2019

Madame, Monsieur,

L'équipe Art Danse du lycée Charles de Gaulle de Rosny-Sous-Bois vous invite à l'événement « Rassemblement artistique 2018-2019 » qui aura lieu le mardi 9 avril à 19h dans le hall de l'établissement. Les élèves d'Option Danse et d'Art Danse présenteront les différentes créations et travaux chorégraphiques de la saison 2018-2019.

En pièce jointe, vous trouverez un carton d'invitation. Nous vous remercions de nous confirmer votre présence.

Le lycée Charles de Gaulle de Rosny-Sous-Bois est le seul lycée de l'Académie de Créteil qui propose un enseignement en Option Facultative Danse – 3 heures par semaine et un Enseignement de spécialité Danse en classe de Première (4 heures par semaine) et en terminale (6 heures par semaine). Aucun pré-requis n'est demandé aux élèves intéressés pour vivre et entrer en Option Danse en classe de seconde ou première ; en Enseignement de Spécialité Danse en classe de Première. Nous recevrons les candidats en entretien en fin d'année pour valider leur inscription.

En pièce jointe, vous trouverez deux plaquettes explicatives et au verso la fiche de candidature à remplir avant le 15 avril :

- Une plaquette sur l'Option Facultative Danse - 3 heures par semaine
- Une plaquette sur l'Enseignement de spécialité Danse en Classe de première – 4h par semaine

Nous vous remercions par avance pour la diffusion de ces informations auprès de vos élèves.

Cordialement,

L'équipe Art Danse
Olivier Clargé, Lucie Sertillange et Anne-Laure Vergnaud